



Fiche renseignements USL - Informations Adhérents - Important

Règles d'organisation et de fonctionnement :

1. L'adhésion à l'U.S.Liffré implique l'approbation des statuts de l'association et de son règlement intérieur, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical et du règlement de la cotisation annuelle comprenant éventuellement la licence (non remboursable).
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'association ne peut être éventuellement engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié à l'animateur responsable, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur sera annoncée sur le lieu de l'entraînement ou de la convocation.
6. L'absence répétée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'U.S.Liffré. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu (voir les statuts et le règlement intérieur de l'USL.)
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit éventuellement soit dans un hôpital soit dans une clinique.
9. L'adhésion comporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite (l'indemnité journalière n'est pas prévue dans la licence-assurance, elle relève d'une démarche individuelle).
10. L'adhésion implique automatiquement l'autorisation parentale de transport des enfants par des bénévoles.
11. Tout parent qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au Code de la Route et au Code des Assurances.

Lu et approuvé

DATE :

SIGNATURE :

Protection des données personnelles (RGPD) :

Je soussigné(e)

, responsable légal de

Je suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.

J'autorise le club à me transmettre des informations par courrier, mail et sms.

DATE :

SIGNATURE :

Assurance :

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à l'assurance individuelle accident et de l'intérêt que présente la souscription. Cochez-ci après :

- L'adhérent, ou son représentant légal, retourne la demande de licence de sa fédération, dans laquelle il est proposée une assurance individuelle accident. Cette demande est complétée et signée, même s'il ne souscrit pas à une assurance.
- L'adhérent, ou son représentant légal, ne possède pas de licence et ne souhaite pas souscrire d'assurance individuelle accident. (Non valable pour la section basket).
- L'adhérent, ou son représentant légal, ne possède pas de licence et souhaite souscrire une assurance individuelle accident. (Non valable pour la section basket).

DATE :

SIGNATURE :

Autorisations parentales : (Pour les mineurs uniquement).

Je soussigné(e)

, responsable légal de

- Autorise, en cas d'accident, l'entraîneur ou un responsable du club et les secours à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'intégrité physique de mon enfant. Je désire être prévenu le plus rapidement possible au numéro saisi lors de mon inscription.
- Autorise la prise de vidéos en cours, par les entraîneurs, à des fins pédagogiques (sans diffusion externe), la prise de photos pour notre site internet et la publication d'articles dans la presse (palmarès, ...).
- Autorise mon enfant inscrit à l'USL Basket à quitter seul(e) les lieux à la fin de l'entraînement ou de la compétition et cela sous ma responsabilité.

DATE :

SIGNATURE :